

Hôpital général de Lyon (Histoire)

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb035_B_f0228

SourceBoite_035_B-6-chem | Hôpitaux de Province.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques[Statuts et règlements de l'Hôpital général de la charité, et aumône générale de Lyon, Lyon, De l'Imprimerie d'Aimé Delaroche, 1742](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 15/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Hopital général de Lyon. (Histoire.)

Un institut réglementé de l'Hopital général de la Charité et au nom de l'ordre des frères de Lyon.

"Un événement aussi triste que malheureux a obtenu lieu à l'établissement de cet Hôpital; il est le résultat de la Providence. Il servit à maintenir ces frères, et lui + gos malades sans prospérité lors de la course d'1 bateau qui a eu un accident bateau.

En 1531, au Vieux de Lyon, à l'issue de la + grande famine, n'eut + manger que un port de bateaux rempli d'1 multitud de pauvres que les provinces voisines se voyaient hon d'abandonner; le devoir aussi sans doute inspiré le bonheur d'arriver au gré du hasard cette flotte au port de Lyon de venir, sans intention, un

BnF
MSS

• perché si bouchant ; Enfin de
ces victimes malheureuses, une mort
mochaute que leur père leur annonçait,
du second dimanche pr. 2 l'ont de
l'armé excitant assez de compassion pr
les pauvres à Paris ; chacun n'ignorait pas les
besoins pour eux ; on oublier ceste qui ils
venaient d'immurer, on en revient avec soi ;
Ils furent mis dans le bry des citoyens,
et participerent au bonheur qd'aux-ci
rentraient chaque jour dans un hys de
causamite... "(V, VI)

" Des seconus si vides obli, répond,
avec discern ^q, auquel il remédié aux
indigents de l'innuyante menditale ; mais
ils n'en demandent que + à charge ; le
malheur des hys, l'augmentation des
familles, le nombre d'Étrangers y
continuera sans doute : aussi mit-on